

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DES FÊTES DE TILLY

Rapport moral de la présidente :

Bonsoir à toutes et à tous
merci de votre venue à cette assemblée générale du comité des fêtes.

Le 17 mars 2020 la commune entre dans le confinement COVID, et arrêt des festivités nationales ;
le comité des fêtes se met en sommeil.

Mars 2022 retour à la « normale », immunité collective, et envie de reprendre les festivités.

Certains souhaitent apporter leur concours au comité, le bénévolat est bien sur le bienvenu.

Ainsi reprise des « classiques »
La célèbre choucroute dès le mois de mai 2022 ; 130 convives de Tilly et amis voisins ; belle et bonne ambiance.

En mai, certains souhaitant festoyer, relance de la fête des voisins mis en sommeil depuis 3 ans. Ambiance réussie, une soixantaine de participants, merci à Mr le Maire pour le punch.

Foire à tout, c'est le retour des exposants, bel alignement et beaucoup de visiteurs :

Merci aux bénévoles qui ont assuré la gestion des parkings et des routes.

Merci à nos amis qui ont alimenté, tenus le stand bonbons et crêpes.

Merci à Magalie pour sa disponibilité sur le château gonflable.

Tout n'a pas été parfait ; problème de parking à conforter ainsi que le stationnement ferme LEFEBVRE.

La restauration victime de son succès mérite de s'équiper en particulier pour gérer le volume frites. Nos amis « belges » vont nous préconiser une meilleure méthodologie. Trop d'attente mais des clients très conciliants et très patients.

Halloween : un vif succès rencontré auprès des enfants malgré une météo déplorable.

Merci aux bénévoles qui ont donnés tout leurs élans, toute la fougue nécessaire à cette organisation. Halloween à inscrire dans le calendrier des festivités.

La fête des harengs devenue fête des maquereaux faites de harengs.
Une animation musicale très dynamique, à la hauteur de nos attentes.
Gwenaëlle toujours aussi appréciée par les participants ; 140 Tilleulois et amis voisins.

Merci aux bénévoles pour le service, et merci aux participants qui ont œuvré spontanément au rangement.

Merci aux monteurs, démonteurs des barnums pour leur participation active à toutes les manifestations.

Le comité des fêtes a décidé de faire plaisir aussi bien aux enfants qu'aux aînés de la commune. Ainsi les élèves des classes maternelles et CP ont assisté à une animation récréative sur le tri des déchets. Cette animation a été financée en totalité pour 600 euros.

Pour les aînés, un complément de 10 euros par colis soit 1000 euros est mis en réserve financière en attendant la réception de la facture.

Voilà, le moment des comptes financiers est venu.

La parole est donnée à Maurice GARSAULT qui détaille sommairement les entrées et sorties financières par activités :

- Choucroute	: Recettes : + 3340€	Dépenses : -1994€	Solde : +1346€
- Foire à tout	: Recettes : + 3455€	Dépenses : -1762€	Solde : +1693€
- «Harengs »	: Recettes : + 3154€	Dépenses : -2604€	Solde : +550€
- Divers	: Recettes : + 1233€	Dépenses : -3506€	Solde : -2273€

COMPTE DE RESULTAT

Solde au 1er janvier 2022 : 1 737.28 € (caisse 264.00 banque 1473.28)

recettes 2022 : 11 181.62 €

dépenses 2022 : 9 865.88 €

solde au 31 décembre 22 : 3 053.02 € (caisse 361.48 banque 2 691.52)

engagement dépenses

pour le colis des aînés : 1 000.00 €

disponible au 20 janvier 2023 : 2 053.02 €

QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE :

- La participation des habitants de la commune aux manifestations est « moyenne » :

Il semble qu'il en soit de même pour les communes avoisinantes.

- Est-il possible que les enfants et les personnes extérieures à la commune bénéficient des manifestations :

Oui, les manifestations sont ouvertes à tous, SIVOS des écoles, et personnes

qui s'inscrivent aux manifestations.

M. Yannick LEGROS prend la parole pour dénoncé que le rapport de la foire à tout n'est pas à la hauteur de l'activité. Il avance que le comité aurait du dégager plus de recettes et s'engage dans un débat peu constructif. L'ensemble des participants n'adhérant pas à sa philosophie, les échanges prennent fin, ne trouvant pas d'issue positive.

Le rapport financier est proposé au vote de l'assemblée générale.

Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU 1/3 du bureau pour cette année soit 2 personnes :

M. Jean-Marc MARCHE souhaite sortir, et M. Mickaël STIENT se propose sortant pour la 2ème personne.

Il est fait appel à candidature :

M. François BASTIERA se porte candidat.

N'ayant pas d'autres candidatures dans l'assemblée, M. Mickaël STIENT se propose de rentrer pour compléter.

Mme la Présidente constatant l'absence d'autres candidats, propose un vote à main levée. Unanimité pour les entrées de François BASTIERA et Mickaël STIENT au bureau du Comité des fêtes de TILLY.

Mme la Présidente informe que le bureau se réunira prochainement pour les désignations en interne des fonctions de chacune et chacun. La composition sera communiquée ultérieurement.

Objectifs activités 2023 :

Mme la Présidente propose

-choucroute

-chasse aux œufs de pâques pour les enfants du village (dimanche de pâques dans l'école et CITY-Stade

-fête des voisins en mai avec si possible retraite aux flambeaux

(peut-être un feu d'artifice tiré par la mairie suivant accord du conseil)

-foire à tout

-halloween

-fête des harengs

Le bureau reste ouvert à toutes manifestations qui pourraient animer la commune sous couvert du comité des fêtes.

L'assemblée générale se clôture à 20h et M. le Maire propose de prendre le verre de l'amitié.